Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 049-214902835-20261007-2026X03-DE

Commune de St Georges sur Loire

Département du Maine-et-Loire

DELIBERATION

SÉANCE du 7 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois d'Octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Capitulaire de la Mairie de Saint Georges sur Loire, sous la présidence de M. Hubert GAUDIN, Maire.

Étaient présents : M. GAUDIN Hubert – *Maire* – Mme ZILLI-DEWAELE Marina, M. GIL Miguel, Mme GODIVEAU Vannick, M. MARIANDE Franck, Mme COULON Carole, M. RICHY Jean-Claude, Mme BERTAUD Marie-Ange, M. KEITA Lassiné – *Adjoints* – M. MERLET Jean-Luc, M. MILLET Christophe, M. ROSIER Olivier, M. AOUSTIN Yann, Mme HOUET Gaëlle, M. BLOUIN Matthieu, Mme COURAUD Amélie, Mme AMINE Nafiyssat, Mme MARIANDE Vanessa, M. BOUYER Guillaume, Mme ROSIER--PENNEVERT Cassandre, Mme LIVET Christina, M. CHEVALIER Yves, Mme JOUAN Christine, M. HOPQUIN Arnaud – *Conseillers municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :
- Mme CHRÉTIEN Florence, *conseillère municipale*, à M. HOPQUIN Arnaud
- Mme GOURDON Marie, *conseillère municipale*, à Mme BERTAUD Marie-Ange

Absent excusé :
- M. MAILLART Philippe, *conseiller municipal*

Secrétaire de séance : M. RICHY Jean-Claude

Convocation : 1er octobre 2026
Nbre Conseillers en ex. : 27
Nbre Conseillers présents : 24 (+ 2 pouvoirs)
Quorum : 14
Publication dématérialisée : 9 novembre 2026

N°2026/X/03

OBJET : MARCHE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA CROIX CLET – TRANCHE 2 – APPROBATION D'AVENANT

M. le Maire expose :

Présentation synthétique

La Commune de Saint Georges sur Loire a lancé un marché de travaux pour l'aménagement de la tranche 2 du quartier de la Croix Clet. Dans le cadre des travaux en cours, il est proposé un avenant qui fait suite à des ajustements apparus en cours de chantier.

Cette modification concerne le lot 2 et a pour objet :
- Lot n°2 : Aménagements paysagers : Entreprise ID VERDE – Avenant n°3

Montant du marché initial : 245.839,29 € HT
Avenant n°3 : + 1.680,00 € HT, soit + 9,1 % d'écart introduit par l'avenant n°3
Nouveau montant du marché : 280.595,84 € HT
Objet : Reprise des allées avant mise en place du stabilisé
Référence juridique dans le Code de la commande publique : Article L.2194-1 6°

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 049-214902835-20261007-2026X03-DE

TABLEAU RECAPITULATIF DES AVENANTS

Lot	Entreprise	Montant initial HT	Avenants HT validés	Avenants HT à valider
Lot 0 : Démolition	SAS SOCIETE DES TERRASSEMENTS JUSTEAU	**38.986,98 €**	- 1.043,09 € **37.943,89 €**	
Lot 1 : Terrassements, Voirie, Assainissement	S.A. COURANT	**590.000,00 €**	+ 6.724,02 € **596.724,02 €**	
Lot 2 : Aménagements paysagers	ID VERDE	**245.839,29 €**	+ 20.702,87 € **266.542,16 €**	+ 1.680,00 € **268.222,16 €**
TOTAL		**874.826,27 €**	+ 26.383,80 € **901.210,07 €**	+ 1.680,00 € **902.890,07 €**

Le marché passe donc de 874.826,27 € HT à 902.890,07 € HT, soit une hausse globale de + 3,2 %.

Délibération

VU le Code de la Commande Publique ;

Le Conseil municipal à la majorité (11 abstentions, 4 oppositions) :

- ✓ Valide l'avenant 3 pour le lot 2 dans le cadre des travaux pour l'aménagement de la tranche 2 du quartier de la Croix Clet
- ✓ Autorise M. le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

Le Maire,

Hubert GAUDIN

Le secrétaire de séance,

Jean-Claude RICHY